

RAPPORTEUR : Monsieur Brahim BENZERGA

OBJET : Dispositif « Visa Jeunes » - Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne (CAF)

Mesdames, Messieurs,

La commune de Châtellerault soutient les jeunes à travers le dispositif « Visa jeunes », dans la réalisation de leurs projets, qu'ils soient culturels, humanitaires, d'ordre social ou de prévention.

Dans le cadre de ce dispositif, la collectivité intervient à différents niveaux : logistique, assistance, conseil... et soutient financièrement les projets par l'attribution d'une bourse. Cette dernière permet d'obtenir des financements d'autres dispositifs ou de soutenir la création d'un projet.

La Caisse Nationale d'Allocations Familiales attribue aux CAF départementales un fonds de soutien aux collectivités qui soutiennent des projets de jeunes du département.

Ainsi, il est proposé de solliciter auprès de la CAF une subvention à hauteur de 14 150 €, soit 48% du coût total du budget de fonctionnement qui s'élève à 29 150 €.

*** * * * ***

CONSIDERANT le champ d'intervention de la CAF,

CONSIDERANT la possibilité d'obtenir une subvention pour ce projet par la CAF dans le cadre de son soutien à des projets expérimentaux,

Le conseil municipal ayant délibéré, décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à solliciter la CAF pour l'obtention d'une subvention la plus élevée possible, relative au dispositif « Visa Jeunes »,

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, à signer tout document se rapportant à ce dossier

UNANIMITE